

Avis de convocation / avis de réunion

TIPIAK

S.A. au capital de 2.741.940 Euros
Siège social : D 2 A NANTES ATLANTIQUE
44860 SAINT-AIGNAN DE GRAND-LIEU
N° d'identification : 301 691 655 RCS Nantes

Avis rectificatif

Erratum à l'avis de réunion concernant l'Assemblée générale mixte de la société TIPIAK du 22 juin 2021, paru dans le *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* n°55 du 7 mai 2021.

Dans le texte du premier projet de résolution « Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement » il faut lire :

« L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global, s'élevant à 7 300 euros, des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, ainsi que l'impôt correspondant »

au lieu de

« L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global, s'élevant à 7 600 euros, des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, ainsi que l'impôt correspondant »